

Un service municipal de restauration = une qualité supérieure et 30 000 € d'économie sur une année



Voilà maintenant un an que j'ai pris, en accord avec l'équipe municipale que je dirige, la décision de remunicipaliser le service de la restauration de notre ville.

Cette décision, conforme aux engagements pris, ne relève pas d'un point de vue idéologique étroit, elle est motivée par la volonté d'avoir une maîtrise totale de la qualité de service que sont en droit d'attendre les convives de la restauration.

Ce choix politique a pour objectif de répondre aux enjeux sociaux que pose la restauration de nos enfants, tout petits, petits et grands.

Il ne s'agit plus seulement d'offrir à manger, il faut offrir une restauration sécurisée, équilibrée, confectionnée à base de bons produits.

Pour une collectivité, assurer de telles responsabilités, c'est rechercher des solutions de gestion, permettant de répondre efficacement à ces objectifs, et ce, dans un cadre budgétaire limité.

C'est conscients de ces enjeux, que nous avons décidé d'assumer en régie, le fonctionnement de notre restauration.

Après un an de fonctionnement, notre bilan sur cette décision

est très positif, puisqu'il se traduit par la création d'une embauche au poste de cuisinier et la reconnaissance par les services sanitaires, que les dispositions prises en matière d'hygiène, sécurisent la qualité bactériologique des repas servis aux convives de notre commune. Conscients que le risque zéro n'existe pas en la matière, nous restons vigilants en offrant à l'équipe de cuisine une formation permanente aux principes réglementaires de l'hygiène et en veillant à ce que les locaux et matériels équipant nos points de restauration, soient sécurisants en ce domaine.

Nous avons procédé lors d'un appel à concurrence, à la remise à plat du réseau des fournisseurs de denrées alimentaires. Outre que cette action répond aux exigences légales, en terme de marchés publics, elle doit conduire au plan budgétaire, à limiter nos coûts d'achat au niveau des dépenses actuelles et à renforcer la qualité des produits, qui entrent dans la composition des repas.

Sur ce plan j'ajouterai que le retour en régie de la gestion de la restauration, nous permet d'offrir aux enfants du pain Bio tous les jours et un légume ou un produit laitier, également Bio, par quinzaine. Cette introduction des produits Bio, qui dépasse les 20% voulus par le gouver-

nement Fillon, s'est réalisée sans augmentation du coût facturé aux familles.

Enfin en conclusion de ce premier bilan, d'un point de vue budgétaire, cette première année de fonctionnement en régie se traduit par une **économie globale d'environ 30 000 € sur l'année.**

Ce constat démontre que, contrairement à ce que certains dans les médias ne cessent de nous rabâcher, la gestion des services publics, réalisée par des entreprises privées, n'est pas synonyme d'économie, ni de qualité supérieure pour les collectivités territoriales qui font appel à leurs services.

Par contre, lorsque les collectivités territoriales, comme la nôtre, sont animées d'une volonté sans faille d'apporter à leurs populations des services de qualité légitimes, elles peuvent largement rivaliser avec le privé. La preuve est faite aujourd'hui.

Soyez donc assurés, chers concitoyens, chers parents, que pour ce qui me concerne et pour toute mon équipe municipale, cette volonté nous anime au quotidien et continuera de nous habiter dans les mois à venir.

**Colette Finet,
Maire de Longueau**

Réunions dans les quartiers

Le **23 octobre**, ce sont les habitants des rues Joliot Curie, Paul Langevin et alentours qui étaient réunis et le **27 novembre**, les habitants de l'Avenue Henri Barbusse retrouvaient les élus, salle d'honneur de la mairie, pour un débat autour de leurs préoccupations, questions, remarques mais aussi pour faire part aux élus municipaux de leurs idées et suggestions.

Les sujets abordés sont divers mais tournent essentiellement autour de la circulation dans les rues et sur les trottoirs, par exemple avec la piste cyclable de l'Avenue Henri Barbusse.

Le rôle de la Police Municipale

est important pour faire respecter les règles et le code de la route, il est aussi important de faire appel à la citoyenneté des habitants et au respect du vivre ensemble.

Des projets ont été abordés comme par exemple la mise en place d'un rond-point à hauteur de la station Total, d'un passage protégé pour les piétons à hauteur du magasin Chantemur et de l'arrêt de bus.

Dans un souci d'une meilleure information, les réponses aux questions posées par les habitants sont diffusées dans les quartiers concernés.



A propos des rythmes scolaires

Lors des différents conseils d'écoles qui se sont réunis en octobre, ont été discutés des aménagements des rythmes scolaires, envisageables pour la rentrée 2014.

Notre but : organiser au mieux cette prochaine rentrée en partenariat avec tous les acteurs éducatifs.

Le 22 novembre, un conseil d'école extraordinaire a réuni les enseignants et les représentants des parents d'élèves des 4 écoles de la ville, en présence de Monsieur Legrand, inspecteur de circonscription, et des élus de la commune.

A l'unanimité, les participants ont donné leur accord pour l'organisation suivante dans les écoles élémentaires :

- **cours les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h**
- **cours les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 15h30**
- **cours le mercredi matin de 9h à 12h**

A partir de 15h30, les lundi et vendredi seront mises en place jusqu'à 17h, des activités périscolaires telles que le préconise la loi. Elles seront de qualité,

encadrées par du personnel diplômé et gratuites.

Les mardi et jeudi, nos deux centres de loisirs ouvriront leurs portes dès 16h pour ne pas perturber les parents.

Concernant les écoles maternelles, il faut tenir compte de l'âge des enfants et notamment pour les plus petits qui font la sieste. L'organisation ne peut donc pas être la même que celle des écoles élémentaires. La réflexion se poursuit et devrait aboutir à des propositions d'organisation spécifique aux maternelles.

Le CMEJ en actions

Le 6 novembre après-midi, les élus du Conseil Municipal Enfants et Jeunes (CMEJ) ont rencontré les élus du Conseil Municipal..

Aidés par Baptiste, les jeunes ont présenté les actions réalisées au cours de ce mandat : un projet avec Radio Campus autour de l'association Picardie Togo, un parcours mobilité présenté aux écoles élémentaires : il s'agit pour l'enfant de se mettre à la place d'une personne handicapée et de vivre ses difficultés, parcours en fauteuil roulantAntoine pense déjà à présenter le projet au collège.....

Afin de se faire connaître, les jeunes vont réaliser prochainement un petit livret, à destination des enfants de la commune.

Et puis, à l'occasion des célébrations du 11 novembre, Even, maire du CMEJ, et quelques uns de ses camarades se sont rendus aux commémorations aux côtés des élus « adultes ».



L'association Solipaille a été créée en 2005 par des anciens bénéficiaires de l'épicerie sociale, en remerciement des aides reçues.

Elle est dirigée par des bénévoles qui donnent leur temps pour aider les personnes en difficulté, mais c'est aussi la rencontre avec ceux qui ont du temps libre et qui désirent apprendre les métiers proposés, certains assez anciens : rempaillage, cannage, vannerie, travail du bois, tricot, crochet.

Des personnes en attente de trouver un travail viennent aussi rejoindre notre équipe.

Hébergée par la Municipalité, l'association trouve ses ressources dans les adhésions (15€ pour l'année), les dons de personnes qui font exécuter des

travaux, mais aussi en participant au marché de Noël, à la fête du Rail et en y vendant les objets réalisés par les bénévoles. Il faut souligner que si l'association joue un rôle social, elle a également un but écologique car à 90%, les objets vendus sont réalisés avec des matériaux de récupération. Par exemple les 150 petits trains réalisés avec des palettes, des vieux manches à balai et des capsules de boîtes de conserve et de boissons!

L'association aide l'épicerie sociale lors de la collecte nationale de denrées, elle fait des dons en cas de catastrophe, offre des chocolats aux enfants lors des repas de Noël du CCAS, effectue des travaux pour d'autres associations.....

Pour conclure nous appelons les personnes ayant du temps libre à venir nous rejoindre, nous comptons sur leurs idées nouvelles, leur savoir faire pour faire progresser l'association et nous serons heureux de les accueillir.

SOLIPAILLE :

**1 bis rue Alexandre Magnier
– Longueau**

Président :

Mr GIGNON Didier



Bienvenue à l'entrée de CAMON dans le SIVU du RAM

Notre Relais Assistantes Maternelles, installé depuis quelques mois dans de superbes locaux, va pouvoir continuer à être géré par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) avec l'entrée de Camon à côté de la commune de Longueau.

Nous nous réjouissons de la possibilité qui nous est donc offerte de faire partager aux assistantes maternelles de Camon à la fois la qualité des locaux et le savoir-faire de notre animatrice.

Bien sûr, la convivialité étant de mise dans le fonctionnement de nos structures, l'accueil des ASMAT de Camon va se faire sous la forme d'une invitation au Noël du Relais.

Par ailleurs, après le premier Comité Syndical, nous envisagerons avec les élus de Camon, s'il est possible d'avoir des temps délocalisés sur la commune et à quel rythme.



Voiries des rues Pasteur Prolongée et de Gaulle

Vous êtes nombreux à nous interpeler sur l'état des trottoirs des rues Pasteur Prolongée et de Gaulle, nous vous rappelons que nous avons dû procéder à l'abattage d'une grande partie des arbres longeant ces voiries, car ils étaient malades et menaçaient la sécurité de tous.

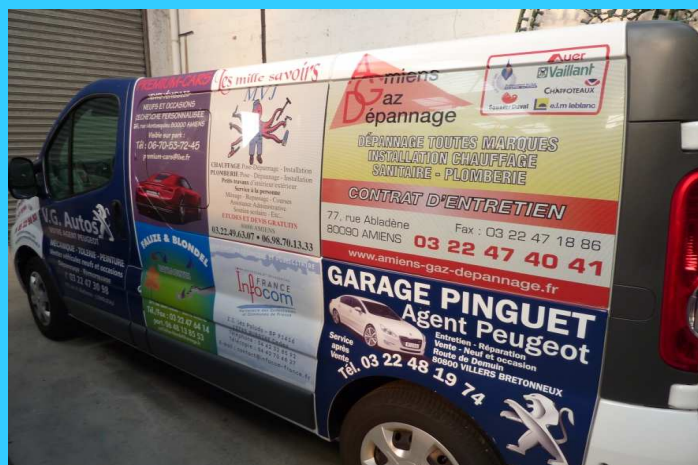
D'ailleurs, l'un d'entre eux, rue L. Prot (sur le trottoir de l'ancien SIVU, face au coiffeur) était brusquement tombé il y a deux ans, heureusement à une heure creuse de la journée, ne faisant aucun blessé. D'où notre décision préventive. De plus, à de nombreux endroits, les racines boursoufflaient l'enrobé, ne permettant pas aux piétons une marche normale, sans parler des parents avec poussette ou des personnes se déplaçant difficilement.

Bien sûr cela n'est pas beau pour le moment, ni fonctionnel, ni écologique. Ayez seulement un peu de patience... Dans le budget 2014, sera prévue prioritairement la réfection des trottoirs de ces rues, et la plantation d'arbres adaptés à la pollution des véhicules et plantés de façon telle qu'ils ne perturbent pas la circulation piétonne.

Véhicule avec chauffeur pour aller au marché hebdomadaire !

Après quelques mois d'arrêt, Gérard Maréchal, notre jeune retraité, reprend du service bénévolement, il se propose de vous transporter sur le marché du mercredi, mêmes heures, mêmes arrêts qu'auparavant. Très apprécié de nos aînés, ce service est rendu possible par la mise à disposition de la mairie d'un véhicule 9 places, des rotations sont effectuées dans les différents quartiers de notre ville.

- 1) **9h40** : 1° arrêt : allée des Aubépines
2° arrêt : parking gymnase Paul Hédé
retour **10h40**
- 2) **10h** : 1° arrêt rue du Maréchal Foch
2° arrêt : rue Emile Poyen
3° arrêt : rue Gabriel Péri
retour **11h**
- 3) **10h15** : 1° arrêt square Jean Jaurès
2° arrêt : rue Denis Papin
retour **11h15**
- 4) **10h30** : 1° arrêt square Gérard Philippe
2° arrêt : parking de la MAPA
retour **11h30**



Opération collecte des sapins de Noël

La municipalité de Longueau et les établissements Truffaut reconduisent l'opération de récupération des sapins usagés, débutée en 2013 et qui avait connu un vrai succès.

En apportant votre sapin vous aurez la possibilité de repartir avec un sac de copeaux et un bon d'achat de 5 €, à valoir sur tous les végétaux du magasin Truffaut de Longueau.

Nous nous félicitons de la présence, ce jour là, d'un stand des messagers du tri et d'autres partenaires des collectivités territoriales.

Cette collecte est fixée le **samedi 18 janvier 2014 de 10h à 16h, place Louis Prot.**

Par cette action, contribuons tous à l'avenir de nos enfants et au bien être de notre planète.



Les rendez vous de janvier

Le **vendredi 10 janvier** au gymnase Paul Hédé, Madame le Maire présentera les vœux de la municipalité aux habitants et personnalités;

Le **mercredi 22 janvier** les meilleurs sportifs de la commune seront invités à une remise de récompenses;

Le **samedi 25 janvier** les parents des nouveaux nés seront invités à une cérémonie dans la salle d'honneur de la mairie;

Le **vendredi 31 janvier** nous recevrons les nouveaux habitants de la ville.



Vœux du Maire 2013



Du Volley sourd de haut niveau à Longueau

Du 1 au 5 Novembre 2013, l'**Equipe de France Handisport de Volley-Ball Sourd et Malentendant** était en stage à Longueau pour préparer le prochain Championnat d'Europe, qui aura lieu à Paris en 2015. Un stage organisé par le Comité Régional Handisport de Picardie dans le but de promouvoir la nouvelle section Handisport du club d'Amiens Longueau Métropole Volley-Ball (ALMVB), créée en septembre 2012, et qui accueille aujourd'hui 3 personnes déficientes auditives. Benjamin GAILLIEN, entraîneur adjoint des Bleus depuis août 2012 et salarié du C.R.H.P nous précise : « Une des volontés d'Handisport Picardie est

de promouvoir le Sport Sourd, qui est actuellement très peu développé sur la Région. Le club de volley d'Amiens-Longueau a ouvert depuis peu ses portes vers ce public et monte de nombreux projets afin de développer leur section. Nous ne pouvons qu'encourager ces initiatives. ». Depuis son affiliation à la Fédération Française Handisport, le club de l'ALMVB propose aux personnes déficientes auditives de découvrir le volley-ball au sein de ses nombreux créneaux de pratique. Une volonté partagée également par Céglyne BARRIER, présidente de l'ALMVB : « Après avoir dépassé les inquiétudes quant à notre capacité d'accueil des personnes en situation de

handicap, notre section de pratique du volley-ball pour les personnes déficientes auditives a vu le jour. Nous pouvons être fiers de cette réussite car elle est source de convivialité, de partage, de



tolérance et d'humilité dans nos équipes. J'encourage vivement les autres clubs sportifs à s'investir comme nous le faisons. C'est dans le respect de cette différence que nous grandissons. »



Lors de ce stage, les joueurs de l'Equipe de France ont pu s'entraîner, rencontrer des équipes locales (dont les équipes de l'ALMVB), rencontrer les personnes sourdes de la métropole autour d'un café-signe, mais aussi initier les jeunes des écoles d'Amiens à la pratique du volley-ball, lors d'une après-midi de découverte et de partage.

La municipalité de Longueau encourage ces projets annexes et partage les valeurs qui y sont développées. Elle a reçu, le lundi 4 novembre, l'équipe et ses dirigeants lors d'une cérémonie de bienvenue, dans la salle d'Honneur de la Mairie.

Ce fut une belle rencontre, pleine de chaleur et d'échanges, en présence de nombreuses personnalités du monde associatif et sportif. Mme le Maire et Mr l'Adjoint aux Sports ont souhaité beaucoup de succès aux sympathiques joueurs de cette équipe et ils les ont félicité pour la force de leur engagement.

Pour toutes informations sur la section Handisport du club d'Amiens Longueau Métropole Volley-Ball, contactez GAILLIEN Benjamin (Ben) - STAPS@hotmail.fr / 06.19.83.33.71)

Le mot de la liste Longueau Demain

L'année 2013 se termine avec tout un florilège de mécontentements, que ce soit au niveau national qu'au niveau local.

Vous êtes très nombreux à nous faire part de vos inquiétudes pour l'avenir mais, aussi et surtout, pour le présent.

Localement, 2013 laissera des traces, en particulier chez nos petites et moyennes entreprises, victimes d'un vote anodin (pour certains) de la cotisation foncière des entreprises (CFE) par les délégués d'Amiens métropole (dont 5 de Longueau), taxant fortement cette profession.

Malgré cette morosité ambiante, nous vous souhaitons de BONNES FETES de fin d'année et faisons le souhait que la nouvelle année 2014 comble tous vos espoirs.

Meilleurs vœux à toutes et tous

Elections 2014 pour voter, inscrivez-vous !

Les élections municipales auront lieu les **dimanche 23 et 30 mars**
et les **élections européennes le dimanche 25 mai**.

Pour les habitants qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales de la commune de Longueau, vous avez jusqu'au **mardi 31 décembre** pour effectuer cette démarche qui vous permettra de voter lors de ces élections. Vous devez vous présenter au service état civil de la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Au-delà de cette date, si vous ne vous êtes pas inscrit vous ne pourrez pas voter dans votre commune.

Rappel des horaires d'ouverture du service de l'état civil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30 et le samedi matin de 10h à 12h.



Un beau marché de Noël !



2 jours de fête lors de ce 17ème marché de Noël qui a accueilli beaucoup de monde autour des exposants, du Royaume des enfants, de l'arrivée du père Noël sous les illuminations et lors du spectacle du dimanche après midi, dans la salle d'honneur de la mairie remplie d'enfants



Nuisances sonores et qualité de vie

Les nuisances sonores causées par l'aviation légère de l'aérodrome d'Amiens-Glisys relèvent d'une problématique nationale et pas seulement locale. Elles concernent essentiellement la voltige aérienne, c'est-à-dire une activité de loisir, surtout pendant les week-end de beau temps! Pour réduire, voire supprimer de telles nuisances, il faut une concertation avec les usagers, une implication des pilotes pour qu'ils volent en respectant l'environnement ou encore des aides pour équiper les avions de systèmes de réduction : seuls 13% de la flotte française est actuellement équipée de pots d'échappement silencieux (contre 15 à 18% en 2010). Mais il faut aussi des règles de bonne conduite aux abords des aérodromes notamment en matière de survol à basse altitude. C'est le sens que donne l'Association de Défense des Riverains, à la Charte de l'Environnement que notre Municipalité soutient en partenariat. Tout en maintenant l'activité économique et sociale de l'aérodrome, il s'agit de tenir compte des aspirations des populations riveraines (dont celle de notre commune) à bénéficier de conditions de repos, de calme, compatibles avec la vie moderne suivant les recommandations du code de santé : « le bruit n'est pas une fatalité » L'Association demande également la création d'une station de mesure du bruit pour assurer le suivi de l'évolution de la gêne sonore dans le temps. La Charte de l'environnement, par l'établissement d'un règlement concerté, doit permettre de rétablir un nécessaire équilibre, durable, entre les intérêts des usagers de la voltige et la protection de la qualité de vie et de la santé des populations qui subissent les nuisances sonores

C. FINET

(Faute de place, la question des motards du vendredi soir sera abordée dans le prochain numéro)